

Commune d'Ixelles

Le petit memento
un vade mecum
pour découvrir votre commune

PETIT MEMENTO

EDITION
2010



www.ixelles.be

Bienvenue!

Chers Ixellois,

Bienvenue dans cette commune qui est désormais la vôtre.

Vous en découvrirez bien vite tous les atouts et tous les charmes.

Comme un diamant, Ixelles a mille facettes éclatantes et mille couleurs changeantes. Laissez-vous guider dans ses rues et ses parcs, au son des rires d'enfants, à l'appel des marchands, aux musiques du Congo, du Maghreb, du Portugal, du Tonkin, des Andes...

Les atouts de votre commune vous deviendront bien vite évidents: un tissu associatif qui foisonne, une activité commerciale vivace, une offre culturelle pétillante, un patrimoine historique et urbanistique riche, un équipement sportif varié, un réseau d'enseignement de qualité... Bref: une commune accueillante.

Accueillante: voilà bien le maître-mot. Celui qui guide, aussi, un service public que nous voulons efficace, transparent et disponible. Ce petit guide en est l'une des illustrations. Il devrait vous aider à trouver votre chemin dans l'administration communale. Mais bien d'autres informations, plus riches, plus complètes, sont encore à votre disposition: il vous suffit de «passer la porte»...

Alors, vraiment, *«Bienvenue à Ixelles!»*

Willy Decourty,
Bourgmestre

Un renseignement?

Service Information de la Commune d'Ixelles - 227A chaussée d'Ixelles
www.ixelles.be - information@ixelles.be - 02 650 05 80

Sommaire

Pour tout savoir... d'hier à aujourd'hui	p. 04	Service de l'Information	p. 26
Le Collège des Bourgmestre et Échevins	p. 06	Service de l'Instruction publique	p. 26
CPAS	p. 06	Service de la Jeunesse	p. 28
Numéros d'Urgence	p. 07	Services des Jumelages et de la coopération internationale	p. 29
Les commissariats de police	p. 09	M aison de la Solidarité	p. 30
Propreté	p. 50	M aison de quartier Malibrant	p. 30
		Service de M édiation locale	p. 31
		Service de M édiation sociale	p. 32
		M usée d'Ixelles	p. 32
		Service des Affaires N éerlandophones	p. 33
		Service de la P opulation	p. 34
		Gardiens de la P aix (ex APS)	p. 36
		Service de la P ropriété publique	p. 36
		Service R ecette et Comptabilité	p. 38
		Service R énovation urbaine - Mobilité	p. 38
		Service des R epas	p. 40
		R esto-Clubs	p. 41
		Centre de S anté	p. 42
		Service S ocial	p. 43
		Service des S ports	p. 44
		Service des T axes	p. 45
		Service de T echnoprévention	p. 46
		Service des T ravaux Publics	p. 46
		Services de l' U rbanisme, de l'Environnement et du Patrimoine	p. 48
		Service de la V ie de quartier	p. 49
Cellule locale d'Accompagnement scolaire (Clas)	p. 10		
Service d'Aide Juridique de première ligne	p. 10		
Service A nimation	p. 11		
Service des A rchives	p. 12		
Service du C ommerce	p. 14		
Service de la C ulture	p. 16		
Service E co-Conseil	p. 18		
Service des E ducateurs de rue	p. 19		
Service E mploi	p. 19		
Service E nfance, crèches et pré-gardiennat	p. 20		
Service de l' E tat Civil	p. 22		
Bureau des E trangers	p. 23		
Service des Relations avec l' E urope	p. 24		
Service F oires et Marchés - Colportage - Commerce ambulant	p. 24		
Résidence "Les H eures Douces"	p. 25		

Pour tout savoir

Il n'est jamais aisé de trouver son chemin dans le dédale des lois et des règlements qui rythment la vie d'une administration publique. Pour vous y aider, plusieurs solutions s'offrent cependant à vous...

- Le Petit memento que vous tenez entre les mains résume en quelques pages les infos essentielles sur Ixelles ;
- La Boutique info de la Commune: 227A Chaussée d'Ixelles, à deux pas de la maison communale ;
- Le site web de la commune: www.ixelles.be;
- Le Plan des rues: disponible à la Boutique info et au guichet du Service population.

Quantité d'autres brochures relatives à des sujets particuliers (le commerce, la culture, l'emploi, la propreté, la sécurité, les sports, le stationnement, les primes, l'instruction publique, ...) sont également disponibles gratuitement à la «Boutique Info».

D'hier à aujourd'hui

Un petit village, dénommé Ixelles-le-Châtelain, Ixelles-le-Vicomte, ou encore Ixelles-Bas, établi à côté d'une abbaye, sur la rive droite du ruisseau Maelbeek: tel est le visage de notre commune au XVIII^e siècle.

Progressivement plusieurs hameaux se rejoignent à partir de la Porte de Namur vers les étangs d'Ixelles et le quartier de Boondael, et en 1795, sous le Régime français, Ixelles est érigée en commune. Au début du XIX^e siècle, elle s'étend sur 938 Ha et compte 1.650 habitants. C'est l'époque où se pressent sur ses terres quantités d'artistes et d'intellectuels en quête de paix et de calme, en quête des plaisirs de la ville et de la nature.

Aujourd'hui, la superficie d'Ixelles est réduite à 634 Ha suite à plusieurs annexions successives par la ville de Bruxelles (entre 1864 et 1913). Riche de près de 80.000 habitants, Ixelles se flatte d'une grande diversité humaine, grâce notamment aux 170 nationalités représentées dans sa population, mais aussi grâce à l'importante communauté étudiante rassemblée autour de l'Université libre de Bruxelles. C'est ainsi qu'Ixelles mêle avec bonheur des quartiers résidentiels et commerciaux d'une immense richesse patrimoniale et d'une grande cohérence urbanistique.



Le Collège des Bourgmestre et Échevins

Willy DECOURTY - Bourgmestre (LB - PS)

Tél. 02 515 61 20 • w.decourty@brutele.be

Police, Personnel, Population, Affaires Générales, Cultes, Pensions, Information, Mobilité, Affaires Juridiques, Solidarité, Contrat de Société et de Prévention, Contrats de Quartier.

Dominique DUFURNY - 1^{er} Échevin (MR)

Tél. 02 515 61 23 • 0475 35 62 12

dominique.dufourny@mr.be • www.dominiquedufourny.be

Etat Civil, Commerce, Sports.

Pierre LARDOT - 2^e Échevin (LB - PS)

Tél. 02 515 61 16 • p.lardot@brutele.be

Travaux publics, Propriétés communales, Jumelages, Tutelle du CPAS, Tutelle des hôpitaux, Transports, Coopération internationale.

Yves DE JONGHE D'ARDOYE D'ERP - 3^e Échevin (MR)

Tél. 02 515 64 83 • 0475 45 24 24

ydejonghe@brutele.be • www.yvesdejonghe.be

Culture, Musée, Affaires sociales et Seniors.

Nathalie GILSON - 4^e Échevine (MR)

Tél. 02 515 61 12 • Fax 02 515 61 59 • 0497 57 26 00

nathalie.gilson@gmail.com • www.nathaliegilson.com

Urbanisme, Environnement, Patrimoine, Petite Enfance (Crèches et Prégardiennats).

Bea DIALLO - 5^e Échevin (LB)

Tél. 02 515 64 68 • Fax 02 515 78 90

bea.diallo@ixelles.be • www.beadiallo.com

Famille, Jeunesse, Emploi, Insertion Sociale, Relations Intergénérationnelles, Egalité des Chances.

Olivier DE CLIPPELE - 6^e Échevin (MR)

Tél. 02 515 61 06 • olivier.declippele@ixelles.be • www.declippele.org

Finances.

Delphine BOURGEOIS - 7^e Échevine (MR)

Tél. 02 515 61 33 • delphinebourgeois@brutele.be

Europe, Propreté publique, Qualité de la vie, Bien-être des animaux.

Marinette De Cloedt - 8^e Échevine (MR)

Tél. 02 515 61 08 • Fax 02 515 78 77

marinettecloedt@hotmail.com • marinettecloedt.skynetblogs.be

Instruction publique, Santé.

Pascal Dufour - 9^e Échevin (LB - SPA)

Tél. 02 515 64 89 • pdufour@elsene.be • www.pascaldufour.be

Aff. néerlandophones, Télématique, Vie de quartier, Imprimerie, Economat.

CPAS

Les services du CPAS, et plus particulièrement le service social, sont à la disposition de l'ensemble des Ixellois pour tenter de répondre à tout problème social qui pourrait se poser et de rechercher la solution la plus adéquate.

CPAS • Chaussée de Boondaal, 92 - 1050 Bruxelles

Tél. 02 641 54 59 • Fax 02 641 55 55 • www.cpasixelles.irisnet.be

Inscriptions: du lundi au vendredi de 7h30 à 10h.

Président: Philippe Brunelli.

Les numéros d'urgence

Aide Info Sida:	0800 20120
Alcooliques anonymes:	02 513 23 36
Cancerphone:	0800 15 801 - 0800 15 800
Card Stop:	070 344 344
Croix Rouge:	105
Centre Antipoisons:	070 245 245
Centre d'aide aux personnes âgées maltraitées (CAPAM):	0800 30 330
Centre de Prévention du Suicide:	0800 32123
Centre des Brûlés:	02 268 62 00
Child Focus:	116000
Dentistes de garde:	02 426 10 26
Dérangement téléphonique:	0800 33 700
Ecoute-Enfants:	103
Ecoute Jeunes:	078 15 44 22
Infor Animaux:	02 647 71 96
Infor Drogues:	02 227 52 52
Infor Homo:	0800 88 869 - 02 733 10 24 (de 20h à 22h)
Médecins de garde:	02 479 18 18
Odeur de gaz:	02 274 40 44
Pharmacies de garde:	0800 20600 - 070 66 01 60 0900 10500 (0,45 euros/minute)
Police Fédérale:	101
Pompiers:	112 ou 02 208 81 11
SOS Gardes-Malades Bruxelles:	04 250 43 31
SOS Jeunes:	02 512 90 20
SOS Médecins Bruxelles:	02 513 02 02
SOS Pollution:	070 23 30 01
SOS Solitude:	02 548 98 08
SOS Vétérinaires:	0497 400 400 (à domicile)
SOS Viol:	02 534 36 36
Tabac Stop:	0800 111 00
Télé-Accueil:	107
Vétérinaires de garde:	02 479 99 90 - 02 538 16 99

Les commissariats de police

Échevinat de Monsieur Willy Decourty

En deux mots

Le territoire de la commune est séparé en 2 parties par l'avenue Louise, laquelle, tout comme le Bois de la Cambre, fait partie de la Ville de Bruxelles. Le district 3 couvre Ixelles et les territoires bruxellois qui coupent Ixelles.

A votre service

Chaque District comporte, selon son étendue et son chiffre de population, un nombre correspondant de Divisions de Police, chacune dotée d'un commissariat et dirigée par un commissaire de Police. Soit, pour Ixelles, 4 Divisions et donc 4 Commissariats auxquels s'ajoute un Service de garde. Le service de garde du District est un service d'appui, qui assure la présence permanente d'un officier de Police administratif (O.P.A.) et de plusieurs officiers de Police judiciaire, afin de pouvoir traiter toutes les affaires urgentes.

Où?

Service de garde:

Rue du Collège, 1 - 1050 Ixelles • Tél. 02 515 71 11 (accessible 24h/24)

I^{er} Division:

Rue du Collège, 1 - 1050 Ixelles • Tél.: 02 515 71 11 - Fax: 02 515 71 99
(accessible tous les jours de 7h à 22h)

II^e Division:

Rue Alphonse De Witte, 30 - 1050 Ixelles
Tél.: 02 515 72 11 - Fax: 02 515 72 00 (Accessible tous les jours de 7h à 22h)

III^e Division: Rue de Livourne, 136 - 1050 Ixelles

Tél.: 02 279 86 10 - Fax: 02 279 86 09 (accessible tous les jours de 7h à 22h)

Antenne de quartier Lepoutre:

Av. Louis Lepoutre, 4 - 1050 Ixelles

Tél.: 02 515 73 11 - Fax: 02 515 73 00

(Accessible du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 7h à 13h)

IV^e Division: Chaussée de Boondael, 480 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 74 11 - Fax: 02 515 74 00 (accessible tous les jours de 7h à 22h)



Cellule locale d'Accompagnement scolaire (Clas) Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

La Cellule Locale d'Accompagnement Scolaire a pour objectif d'accompagner de manière non contraignante le jeune et sa famille, mais aussi les écoles ixelloises, tous réseaux confondus, pour prévenir les situations de décrochage scolaire. Elle résulte de l'intégration de deux pôles d'Ixelles-Prévention: «Episode» et la «Cellule de Veille de lutte contre le décrochage scolaire».

A votre service

- Accueil de jeunes (ou de leur famille) en demande de soutien dans leur parcours de vie scolaire.
- Etablissement d'un projet avec le jeune ou résolution des difficultés qui pourraient menacer sa scolarité.
- Action auprès des écoles et du réseau associatif de la Commune.
- État des lieux du décrochage scolaire
- Appui dans la réflexion à la mise en réseau avec des partenaires associatifs ou institutionnels
- Médiation et intégration entre les populations scolaires et les riverains des écoles.

Où

Cellule Locale d'Accompagnement Scolaire

Rue Gray, 221 - 1050 Bruxelles • Tél: 02 643 65 63 ou 61, 62, 64, 67,68
Fax: 02 643 65 76 • clas@gmail.com > sur rendez-vous.

Service d'Aide Juridique de première ligne Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Au Service d'aide juridique de première ligne un juriste accueille les Ixellois et les conseille sur les démarches à effectuer en cas de problème de type juridique.

A votre service

- Accueil, écoute, information sur les problèmes juridiques des personnes.
- Orientation sur des démarches juridiques à réaliser.
- Espace d'écoute dans le quartier de l'Aulne (Projet Espace Parole).

A votre disposition

Du mardi au vendredi: 8h30>12h30 - 14h>17h

Où?

Rue Gray 221 - 1050 Ixelles

Tél: 02 643 65 53 • Fax: 02 643 65 76

aidejuridiquexl@hotmail.com > sur rendez-vous uniquement

Bon à savoir

Le juriste reçoit les personnes sur rendez-vous uniquement.

Service Animation

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Au sein du Service des Affaires sociales, le Service Animation organise des activités pour les personnes de plus de 55 ans et/ou bénéficiant d'allocations sociales sous le label «Creapass».

A votre service

- Carte «Creapass XL» (pour les Ixellois) ou «Creapass» (pour les résidents des communes limitrophes).
- Animations: excursions, visites culturelles, conférences, séries cultes, vidéo-touristiques, ateliers informatique, bricolage, goûters dansants,...
- Clubs pour se retrouver et se divertir (jeux de cartes, jeux de société, magazines): Malibrans, Villa Mathine, Boondael.

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h > et sur rendez-vous.

Où?

Rue de la Crèche, 6 (3^e étage - bureaux 301/307) - 1050 Ixelles

Tél: 02 515 60 62 • Fax: 02 515 60 40

affaires.socials@ixelles.be

Accès: Bus 71,54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

Possibilité de tarifs adaptés en fonction de la situation personnelle de chacun: se renseigner auprès du Service social.

Service des Archives

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le service des archives vous permet d'avoir accès à une série de documents officiels, soit en consultation, soit en copie.

A votre service

- Registres des délibérations du Conseil
- Registres des délibérations du Collège
- Bulletins communaux
- Rapports annuels
- Archives des permis d'urbanisme

A votre disposition

Archives du secrétariat communal > sur rendez-vous.

Archives des permis d'urbanisme:

Du lundi au vendredi: 8h30>12h

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168 - 1050 Ixelles

Téléphones:

Service des Archives (général): 02 515 61 34

Archives des permis d'urbanisme: 02 515 61 37 (8:30>12:00)

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

Pour les reproductions de plans (hormis façade et coupe) une autorisation écrite du propriétaire du bâtiment est nécessaire. Les registres de l'Etat civil et les registres de la Population sont conservés dans les services concernés.



Service du Commerce

Échevinat de Mme Dominique Dufourny

En deux mots

Le Service du Commerce délivre des autorisations dans plusieurs domaines et qui sont nécessaires, entre autres, aux professions libérales, aux indépendants, aux commerçants et artisans. Il organise ou soutient diverses actions en faveur du commerce.

A votre service

- Renseignements sur l'accès à la profession, les horaires et le repos hebdomadaire, les associations de commerçants, le calendrier des animations.
- Gestion des dossiers pour la délivrance des patentes en alcool, des autorisations pour les jeux de hasard, des organisations de soirées dans l'horeca, des magasins de nuit et des bureaux de télécommunication, des primes de 1^{er} établissement, des occupations de la voie publique (terrasse, étalage, panneau,...), du prêt du matériel communal pour les animations, des subsides pour les associations de commerçants, des permis socio-économiques, des dossiers relatifs à l'indemnisation compensatoire des travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux d'utilité publique sur le domaine public.
- Dérogation au repos hebdomadaire.
- Autorisations pour les animations sur la voie publique.
- Concours «Fleurir Ixelles» et «Vitrines les mieux décorées».
- Co-gestion des Atriums Flagey et Porte de Namur

A votre disposition

Lundi et mercredi: 8h30>12h - 14h>16h

Vendredi: 8h30>12h

Où?

Commerce: Chée d'Ixelles, 168A (1^{er} étage) - 1050 Ixelles

Renseignements généraux: 02 515 67 05 - 02 515 67 27

- Autorisations HORECA, magasins de nuit et bureaux de télécommunications: 02 515 67 30
- Autorisations de placement d'objets sur la voie publique (terrasse, étalage, panneau,...): 02 515 67 31 - 02 515 67 28
- Autorisations d'organisation des animations, dérogation au repos hebdomadaire: 02 515 67 19
- Indemnisation compensatoire des travailleurs indépendants victimes de nuisances du à la réalisation de travaux d'utilité publique sur le domaine public: 02 515 67 42
- Gestion des concours «Fleurir Ixelles» et «Vitrines les mieux décorées»: 02 515 67 37
- Permis socio-économique: 02 515 67 36



Service de la Culture

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Tout au long de l'année, le Service de la Culture promeut diverses formes de culture et d'art à travers une série de manifestations et d'expositions. Il soutient également les associations culturelles actives dans la commune.

A votre service

- La Bibliothèque communale francophone
- Le Petit Théâtre Mercelis
- La Chapelle de Boondael
- Le Musée d'Ixelles

A votre disposition

Du lundi au jeudi: 8h30>12h - 14h>16h

Vendredi: 8h30>12h - 14h>15h30

Où

Le Service de la Culture - Rue Mercelis 19 - 4^e étage

Courriel: culture@ixelles.be

Tél. 02 515 64 63 • Fax: 02 515 64 31

La bibliothèque communale francophone

Rue Mercelis 19

Courriel: bibliotheque@ixelles.be

Fax: 02 515 64 37

Section «jeunesse»: 02 515 64 06/04

Section «adultes»: 02 515 64 05/12

Le petit théâtre Mercelis

Rue Mercelis 13 • Tél. 02 515 64 63

La chapelle de Boondael

Square du Vieux Tilleul 10

Tél. 02 515 64 63

Le Musée d'Ixelles

Rue Jean Van Volsem 71

Courriel: musee@ixelles.be • Tél. 02 515 64 21



Service Eco-Conseil

Échevinat de Mme Nathalie Gilson

En deux mots

Le Service Eco-conseil a pour objectif la participation de chacun à la mise en œuvre des principes du développement durable. Il a pour missions d'informer, conseiller, proposer des actions concrètes et soutenir des projets. Il travaille en étroite collaboration avec les services communaux et également les acteurs ixellois: les entreprises, les écoles, le secteur associatif, la population, ...

A votre service

- Information, conseil, sensibilisation, animations sur les multiples thèmes du développement durable. Mise à disposition de brochures (tri des déchets, éco-consommation, jardin, compost, alimentation, mobilité, énergie,...), organisation de conférences, expositions, dégustations de produits de l'alimentation durable,...
- Mise en place du tri sélectif des déchets et des principes d'éco-consommation dans l'administration communale et les écoles ixelloises.
- Participation à des campagnes et actions régionales ou nationales: «Commune du commerce équitable», Fête de l'environnement, Plan déchets, Plan bruit, ...
- Stand mobile d'information et d'animation à l'utilisation rationnelle de l'énergie.
- Soutien aux maîtres composteurs.

A votre disposition

sur rendez-vous entre 8h30 et 12h

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168A (2^e étage) - 1050 Ixelles

Tél 02 515 67 18 - 02 515 67 23 • Fax: 02 515 67 66

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Service des Éducateurs de rue

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

L'équipe travaille essentiellement sur les quartiers de Matonge, Flagey-Gray, Aulne et Volta. Son action s'inscrit dans le travail général du travail de rue et de la lutte contre l'exclusion. Une attention particulière est portée aux jeunes, mais aussi aux personnes fragilisées (sans-abris, sans papier...).

A votre service

- Présence et connaissance sécurisante des quartiers
- Ecoute, conseils, orientation des populations fragilisées, en rue
- Accompagnement des demandes formulées par les jeunes

A votre disposition

Sur rendez-vous au 02 643 65 54

Où?

Rue Gray 221 - 1050 Ixelles

Tél 02 643 65 54 • Fax 02 643 65 76

Courriel: travcom221@hotmail.com

Service Emploi

Échevinat de M. Bea Diallo

A votre service

- Accueil de la Maison de l'Emploi, information, orientation
- Validation des documents C3 temps partiel
- Information sur la législation du travail pour tout public
- Intervention auprès des organismes et institutions liés au chômage
- Rédaction de CV et lettres de motivation
- Communication d'offres d'emploi

A votre disposition

Du lundi au jeudi: 9h>12h - 14h>16h • Vendredi: 9h>12h

Permanence Législation du travail:

Du lundi au jeudi: 14h>16h • Vendredi: 9h>12h

Où?

Maison de l'Emploi- Place du Champs de mars, 4 (1^{er} étage)

Tél 02 515 60 65 • Fax: 02 515 60 40

Courriel: emploi@ixelles.be

Accès: Bus 71,54,64,34,80 • Métro

Ligne 2 - Arrêt Porte de Namur

Bon à savoir

Brochure détaillant les services de la Maison de l'Emploi, disponible sur simple demande ou téléchargeable sur

www.ixelles.be/publications

Service Enfance, crèches et pré-gardiennat

Échevinat de Mme Nathalie Gilson

En deux mots

La Commune d'Ixelles propose différents milieux d'accueil communaux pour vos enfants âgés de 0 à 3 ans.

A votre service

Coordination des milieux d'accueil de la commune

petite.enfance@ixelles.be

Centre de santé, rue de la crèche, 6 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 70 03

Les crèches:

- Crèche communale «Le Berceau»
Rue R. Chalon, 15 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 60 30 • Fax 02 515 70 82
- Crèche communale «Les Petits Poneys»
Avenue d'Italie, 31 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 60 35 • Fax 02 515 70 81

Prégardiennat:

- Cœur d'Ixelles - Rue de l'Athénée, 13 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 65 37
- Sans Souci- Rue Sans Souci, 130 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 65 36
- Les Petits Poneys - Clos du Cheval d'Argent, 1 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 75 62

- Les Bébé d'Élise - Rue Élise, 100 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 70 05 - 02 515 70 12
- Les Canetons des Étangs - Rue A. De Witte, 29 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 65 54
- Les Petits Copains - Rue de l'Aqueduc, 161 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 75 14
- Les Lutins - Avenue du Bois de la Cambre, 179 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 65 99

Bon à savoir

- Tous les milieux d'accueil présentés sont contrôlés et subventionnés par l'ONE. Les frais demandés aux parents sont liés aux revenus mensuels et déductibles fiscalement.
- La crèche est destinée aux enfants de 0 à 3 ans; le pré-gardiennat, aux enfants de 18 mois à 3 ans.
- Les demandes d'inscription se font directement auprès du milieu d'accueil de votre choix.



Service de l'État Civil

Échevinat de Mme Dominique Dufourny

En deux mots

Le Service de l'Etat civil délivre un grand nombre d'actes et de documents officiels ayant pour but de prouver l'état civil. Il enregistre également les déclarations obligatoires (naissance, mariage, décès, etc.)

A votre service

- Déclaration de naissance, allocation de naissance communale, vaccination,... (guichet 14 bis et ter)
- Délivrance et extraits d'actes (guichet 15)
- Célébration de mariage, centenaires et noces (guichet 16)
- Changement de nom ou de prénom, transcription et adoption (guichet 17/18)
- Déclaration de décès, permis d'inhumation (guichet 19)
- Achat de concessions et columbariums (guichet 20)

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h >12h15

Ouverture supplémentaire:

Pour les extraits et copies d'actes: le jeudi de 17h à 18h30.

Pour les naissances: les jeudis de 17h à 18h30 et samedis, sur rendez-vous, de 9h à 10h30 (02 515 66 89)

Pour les décès et les inhumations:

les samedis de 9h à 10h30 (02 515 66 87)

Pour les mariages: les jeudis sur rendez-vous (02 515 66 89)

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168 - 1050 Ixelles

Tél 02 515 66 97 • Fax 02 515 66 95 • Fax (Actes): 02 515 66 70

Courriel: etat.civil@ixelles.be

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

- Le mariage doit être célébré publiquement à la maison communale de la commune où l'un des époux est inscrit, en présence de deux témoins majeurs.
- Si les futurs époux souhaitent que le mariage soit célébré par un échevin particulier, ils doivent en faire la demande par écrit auprès de l'officier de l'Etat civil.

- Les transcriptions d'actes de l'étranger se font aux guichets 17 et 18 (02 515 66 90)
- Deux procédures existent pour l'obtention de la nationalité belge: la déclaration de nationalité et la demande de naturalisation. Les renseignements peuvent être obtenus au guichet 18 de l'Etat Civil.
- La naturalisation relève de la Chambre des Représentants qui vote une loi de naturalisation, une à deux fois par an. La procédure, si la personne remplit les conditions de naturalisation, dure environ un an.

Bureau des Étrangers

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le bureau des étrangers du Service de la Population assure la délivrance et le renouvellement des titres officiels pour toute personne de nationalité étrangère selon les instructions de SPF Intérieur - Office des Etrangers.

A votre service

- Le bureau des étrangers du Service de la Population procède à l'enregistrement, à la délivrance des documents d'identités provisoires pour les étrangers, ainsi qu'au renouvellement des divers titres d'identité.
- La Commune est l'intermédiaire obligatoire entre les étrangers et l'Office des Etrangers du Service Public Fédéral Intérieur.

A votre disposition

Lundi, mardi et vendredi: 8h>13h

Mercredi: 8h>13h - 14h>16h

Jeudi: 8h>13h - 16h30>18h45

Prise de rendez-vous pour les premières inscriptions: du lundi au vendredi, entre 8h et 10h (02 515 66 21)

Où?

Chaussée d'Ixelles, 124- 1050 Ixelles

Tél 02 515 66 03, 21, 22, 23 • Fax 02 512 22 22

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Service des Relations avec l'Europe

Échevinat de Mme Delphine Bourgeois

En deux mots

Le Service des relations avec l'Europe met à votre disposition toutes les informations générales sur l'Europe et les institutions européennes.

A votre service

- Accueil et assistance des Européens résidant dans la commune, ainsi qu'aux Ixellois désireux de s'installer dans d'autres pays européens.
- Gestion des dossiers et événements à caractère européen
- Assemblée des Européens d'Ixelles

A votre disposition

Du lundi au jeudi: 8h30 > 12h - 14h > 16h • Vendredi: 8h30 > 12h

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168A (1^{er} étage) - 1050 Ixelles

Tél 02 515 67 36 / 20 • Fax 02 515 67 70

Courriel: europe@ixelles.be

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Service Foires et Marchés - Colportage - Commerce ambulants

Échevinat de Mme Dominique Dufourny

En deux mots

- Le Service des Foires et Marchés fournit les renseignements relatifs aux foires et marchés organisés sur le territoire de la Commune. Il traite les demandes d'emplacements, en assure le suivi et gère les dossiers des commerçants abonnés.
- Le Service des Foires et Marchés traite également les demandes d'occupation de la voie publique à des fins commerciales. Il fournit notamment les formulaires de demande de colportage et de commerce ambulants.

A votre disposition

Du lundi au jeudi: 8h30 > 12h - 14h > 16h

Vendredi: 8h30 > 12h

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168A (1^{er} étage) - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 67 45 - 02 515 67 02 - 0498 58 82 91 (placier)

Fax 02 515 67 70

Courriel: commerce@ixelles.be

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Résidence «Les Heures Douces»

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Au sein du Service des Affaires sociales, la Résidence «Les Heures Douces» accueille toute personne de 60 ans et plus, valide ou semi-valide, souhaitant vivre en maison de repos.

A votre service

- Bâtiment moderne
- 80 studios dont 72 simples et 8 doubles, équipés et confortables
- Service hôtelier, d'intendance, médical et animations de qualité

A votre disposition

Du lundi au mercredi: 9h > 12h - 14h > 15h30

Jeudi et vendredi: 9h > 12h - 14h > 15h30

Le responsable administratif > sur rendez-vous.

La direction: Le jeudi: 17h > 19h > sur rendez-vous.

Où?

Rue Victor Greyson, 53 - 1050 Ixelles

Tél. 02 627 35 30 • Fax: 02 515 60 54

Courriel: affaires_sociales@ixelles.be

Accès: Trams: 23-32-81-90-93-94 • Bus: 38-59-60-71

Bon à savoir

Les formulaires de demandes d'inscription et le questionnaire médical à faire remplir par le médecin traitant, sont remis lors d'un premier entretien avec la direction de l'établissement. Le dernier mercredi du mois, une journée d'accueil est prévue pour les candidats résidents (inscription préalable).

Service de l'Information

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le Service de l'Information met à votre disposition tous les renseignements utiles sur la vie de la commune. De plus, les associations ixelloises peuvent bénéficier de son expertise pour promouvoir leurs activités.

A votre service

- Accès à des ordinateurs connectés à l'internet (gratuit)
- Informations sur les activités et services offerts dans la commune
- Mensuel Info Ixelles, Ixelles à la Carte, plan de la commune, dépliants informatifs, etc.
- Gestion du site web

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h - 14h>17h

Où?

Chaussée d'Ixelles, 227A - 1050 Ixelles
Tél. 02 650 05 80 • Courriel: information@ixelles.be
Accès: Bus 71,54 - Arrêt Fernand Cocq

Service de l'Instruction publique

Échevinat de Mme Marinette De Cloedt

En deux mots

Le Service de l'Instruction publique organise différents types d'enseignement sur le territoire de la commune, de la maternelle au secondaire, ordinaire et spécialisé, en passant par l'artistique et la promotion sociale.

A votre service

- **Sept écoles fondamentales ordinaires** (Ecoles n°2/14 - Groupe scolaire Sans Souci & Petits Moineaux, Ecole n°4 - Groupe scolaire Eugène Flagey du Cœur d'Ixelles, Ecole n°5 - Groupe scolaire des Etangs, Ecoles n°7/15 - Groupe scolaire du Bois de la Cambre & Petits Poneys, Ecole n°8 - Groupe scolaire du Bois de la Cambre, Ecoles n°9/10/23 - Groupe scolaire Tenbosch, Ecole n°12 - Groupe scolaire Les Jardins d'Elise)

- Une école fondamentale d'enseignement spécialisé de type 8 (Les Mouettes)
- Deux écoles secondaires ordinaires (Athénée Charles Janssens et Institut technique René Cartigny)
- Une école secondaire d'enseignement spécialisé de type 1 forme 3 (Ecole Professionnelle Edmond Peeters)
- Deux écoles artistiques (Ecole des Arts et Académie d'Ixelles)
- Une école de promotion sociale (Institut Fernand Cocq)

A votre disposition

Du lundi au jeudi: 8h30>12h - 14h>16h

Vendredi: 8h30>12h - 14h>15h30

Où?

Rue Mercelis, 19 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 65 15
Courriel: instruction.publique@ixelles.be
Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq



Service de la Jeunesse

Échevinat de M. Bea Diallo

En deux mots

Le Service de la Jeunesse organise diverses activités extrascolaires récréatives, ludiques et/ou éducatives à destination des jeunes dans différentes infrastructures communales, durant l'année et les congés scolaires.

A votre service

- Centre récréatif la Mosaïque-XL (rue Sans Souci, 114)
- Quatre plaines de jeux:
 - Parc Albert II (Place Adolphe Sax),
 - Plaine Renier Chalon (Rue Renier Chalon, 17),
 - Plaine de la Petite Suisse (Place de la Petite Suisse, 12),
 - Parc Jadot (Rue de Bourgmestre, 15).
- Ecoles des devoirs pour élèves du primaire:
 - Mosaïque-XL (Rue Sans Souci, 114),
 - Aulne (Rue Juliette Wytsman, 4),
 - Vivier (rue du Vivier, 60),
 - Court' échelle (rue Vandeuren, 1)
- Ecole des devoirs pour élèves du secondaire:
 - Vivier (rue du Vivier, 60)
- Ludothèque (rue Sans Souci, 114)

A votre disposition

Lundi au vendredi: 9h>12h30 - 14h>17h

Où?

Service Jeunesse

Rue Souveraine, 38 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 69 00 - 02 515 69 02 • Fax 02 515 69 05

Accès: Bus 71,54 - Arrêt Fernand Cocq

Mosaïque-XL

Rue Sans Souci, 114 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 69 40/41 - 0478 55 02 64/04 61

Accès: Bus 71,54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

Il est nécessaire de s'inscrire au centre Mosaïque-XL via la carte de membre «Pass XL» pour bénéficier des divers services offerts. L'inscription est trimestrielle et les frais varient en fonction du nombre d'enfants inscrits par famille, avec un maximum de 15 euros / enfant / ménage.

Des réductions ou exonérations sont possibles en fonction de la situation financière des parents.

Services des Jumelages et de la coopération internationale

Échevinat de M. Pierre Lardot

En deux mots

Dès 1950, afin de consolider la paix et d'édifier l'Europe, des premiers jumelages ont rassemblé des communes allemandes et françaises. Soutenu par le Conseil de l'Europe, ce mouvement s'est rapidement étendu y compris en Belgique. La dynamique de jumelage ou de partenariat entre municipalités est aujourd'hui encouragée par les Nations Unies et la Communauté européenne dans le cadre de l'élargissement ou de ses programmes méditerranéens. Ixelles est jumelée avec 3 villes ou communes: Biarritz (en France), Kalamu (en République démocratique du Congo), Zababdeh (en Palestine).

A votre service

- Information sur les jumelages
- Actions de sensibilisation
- Organisation de visites, de stages, d'échanges
- Participation à des actions de coopération internationales

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h00 - 14h30>17h00

Où?

Rue Souveraine, 38 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 69 39 et 38 - Fax 02 515 69 05

Accès: Bus 71,54 - Arrêt Fernand Cocq

Maison de la Solidarité

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

La Maison de la Solidarité propose des lieux favorisant la mixité sociale et culturelle pour tous les Ixellois, et ce, à prix modique. Cette Maison est un centre de ressources et d'expressions pour toutes formes de disciplines.

A votre service

- Salle de répétition pour la danse, le théâtre, des spectacles et des cours
- Lieux d'exposition
- Salle de réunion
- Salle de projection
- Centre de conférences et de débats

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 9h>12h30 - 14h>17h30

Où?

Rue du Viaduc, 133 - 1^{er} étage - 1050 Ixelles
 Tél. 02 643 59 60 • Fax: 02 643 59 64
 Accès: Métro 2 - Arrêt Trône,
 Bus 95-96-38-60 - Arrêt Blyckaerts,
 Bus 54-71 - Arrêt Fernand Cocq,
 Tram 81-82 - Arrêt Flagey.

Maison de quartier Malibrant

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

La Maison de Quartier est née du «Contrat de quartier Malibrant». Elle est ouverte à tous les habitants à la recherche d'une info, d'une activité ou d'un projet de quartier.

A votre service

- Centre d'informations et d'aide administrative
- Activités familiales et activités pour tout âge
- Actions de quartier et rencontres citoyennes

A votre disposition
 > sur rendez-vous.

Où?

Rue de la Digue, 6 - 1050 Ixelles
 Tél. 02 646 19 06 - 0478 55 04 67
 Courriel: maisondequartier@hotmail.com
 Accès: Tram 81, Bus 60, Bus 38, Bus 71, Bus 59: Arrêt Flagey

Service de Médiation locale

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le Service de Médiation locale d'Ixelles a pour objectifs:

- apaiser les conflits entre personnes, qu'il y ait dépôt de plainte ou non.
- promouvoir la médiation comme moyen de résolution de conflits et de maintien du lien social.

A votre service

Un médiateur du service s'adresse aux personnes qui ont des difficultés de communication ou qui rencontrent un conflit (couples, parents, amis, voisins, collègues...), pour tenter de dégager une entente acceptable pour chacun.

A votre disposition
 > sur rendez-vous.

Où?

Médiation locale
 Rue Gray, 264 - 1050 Ixelles • Tél. 02 648 37 57
 Courriel: mediationlocalexl@hotmail.com
 Accès: Bus 59, 71, 38, 60

Service de Médiation sociale

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le Service de médiation sociale a pour objectifs:

- favoriser l'intégration des populations socialement fragiles.
- s'occuper des problèmes entre les citoyens et l'administration.

A votre service

Par le biais des permanences sociales, les médiateurs tentent de trouver des solutions aux diverses problématiques qui leur sont soumises (démarches auprès de l'administration communale, contestations de décisions administratives, etc.).

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 9h à 12h
à la permanence (chaussée d'Ixelles 168) ou sur rendez-vous.

Où?

Chaussée d'Ixelles 168 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 77 90
Courriel: mediationsociale@ixelles.be
Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Musée d'Ixelles

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Le Musée communal possède une très belle collection présentant un vaste panorama des principaux artistes et mouvements artistiques belges des XIX^e et XX^e siècles.

La collection de plus de 13.000 pièces comprend des œuvres de C. Meunier, G. de Smet, C. Permeke, G. Bertrand, P. Delvaux, ou encore la série complète des affiches de Toulouse-Lautrec.

A votre service

Le Musée d'Ixelles propose des activités et des animations riches et variées autour des collections permanentes et des expositions temporaires.

A votre disposition

Du mardi au dimanche: 11h30 à 17h.
Fermé les lundis et les jours fériés.
Secrétariat: du lundi au vendredi de 9h à 17h au 02 515 64 21.

Où?

Rue J. Van Volsem, 71 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 64 21 • Fax: 02 515 64 24
Courriel: musée@ixelles.be

Service des Affaires Néerlandophones

Échevinat de M. Pascal Dufour

En deux mots

Le Service des Affaires néerlandophones promeut la culture flamande dans la Commune et informe les Ixellois néerlandophones sur les questions administratives qui les concernent. La Bibliothèque néerlandophone offre un large choix d'œuvres en néerlandais et d'agréables salles de lecture. Un espace est réservé aux jeunes lecteurs.

A votre disposition

Le Service des Affaires néerlandophones:

Du lundi au vendredi: 8h30>12h - 14h>16h

La bibliothèque néerlandophone:

Du mardi au jeudi: 12h>20h • Samedi: 10h>14h

Où?

Le Service des Affaires néerlandophones

Opperstraat, 38 - 1050 Elsenne
Tél. 02 515 64 76 • Fax: 02 515 64 78
Accès: Bus 71, 59

La bibliothèque néerlandophone

Sans Soucistraat 131 - 1050 Elsenne
Tél. 02 515 64 50
Courriel: elsene@bibliotheek.be • www.elsene.bibliotheek.be
Accès: Bus 71, 54

Service de la Population

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le Service de la Population s'occupe de tout ce qui concerne les documents officiels en matière de titres d'identité, passeports, permis de conduire, domiciliations, certificats, copies conformes, élections, etc.

A votre service

- Documents d'identité
- Domiciliation et changement d'adresse
- Déclaration de cohabitation légale
- Légalisations de signature et copies conformes
- Carte de riverain et permis de stationnement

- Déclaration de dernières volontés (sépulture, dons d'organes et euthanasie)
- Elections
- Recensement
- Casier judiciaire et certificat de moralité
- Journée sans voiture et pics de pollution
- Prise en charge de touristes ou étudiants étrangers

A votre disposition

Lundi, mardi et vendredi: 8h>13h

Mercredi: 8h>13h - 14h>16h

Jeudi: 8h>13h - 16h30>18h45

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168A - 1050 Ixelles

Téléphones:

Changement d'adresse: 02 515 66 15

Certificats, légalisations,... : 02 515 66 01

Renseignements généraux: 02 515 66 13

Fax: 02 512 22 22

Courriel: population@ixelles.be

Accès: Bus 71, 54 - Accès Fernand Cocq

Bon à savoir

- Pour le renouvellement d'une carte d'identité ou la domiciliation d'un nouvel habitant, la commune convoque la personne concernée qui doit se munir de la convocation et de son ancienne carte d'identité. Il faut compter trois semaines pour obtenir sa nouvelle carte (ce service est payant).
- Le remplacement de la carte d'identité est obligatoire en cas de changement de modèle.
- Outre le remplacement obligatoire de la carte d'identité en cas de perte, détérioration ou vol du document, la loi impose également un changement de carte lorsque la photo ne correspond plus à la physionomie du titulaire [N.B.: les photos d'identités doivent répondre à des critères bien précis].
- En cas de déménagement, la «personne de référence du ménage» doit signaler le changement d'adresse de celui-ci à la nouvelle commune de résidence, dans les huit jours.



Gardiens de la Paix (ex APS)

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Les gardiens de la paix, anciennement appelés «assistants de prévention de sécurité», sont chargés d'assurer le maintien de la tranquillité et de la qualité du vivre ensemble dans la commune.

A votre service

- Présence rassurante sur le territoire
- Relevé des constats d'incivilité pour les transmettre aux services compétents
- Ecoute auprès des commerçants et habitants de la commune
- Mise en place des projets de prévention pour éviter les phénomènes de criminalité et de nuisances.

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h30 - 14h>17h

Où?

Rue Gray 221 - 1050 Ixelles
Tél. 02 643 65 60 • Fax: 02 643 65 76
Courriel: xlcsp.aps@hotmail.com

Service de la Propreté publique

Échevinat de Mme Delphine Bourgeois

En deux mots

Le Service de la Propreté veille à la propreté des espaces publics ixellois et renseigne sur les modalités de tri des déchets.

A votre service

- Salissures, dépôts clandestins, sacs abandonnés en voirie
- Avaloirs bouchés
- Neige, verglas
- Graffitis / Tags (prévention et enlèvement)
- Objets encombrants
- Déchetterie communale

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h - 14h>16h

Où?

Service de la Propreté publique

Rue Souveraine, 38 - 1050 Ixelles
Tél. 0800 85 150 • Fax: 02 515 68 09

Déchetterie communale

Chée de Waterloo, 543 - 1050 Ixelles
Tél. 02 515 68 23 • Fax 02 515 68 09

Bon à savoir

La déchetterie communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 12h à 15h, ainsi que le samedi de 8h à 11h30 et de 12h à 16h. Les particuliers ixellois peuvent apporter gratuitement leurs objets encombrants à raison de 2m³ par mois (excepté: déchets ménagers, recyclables, chimiques, de construction et de jardin).

Les commerçants, PME, firmes et indépendants doivent exclusivement s'adresser à Bruxelles-Propreté. Le service n'est pas compétent pour l'enlèvement sur les voiries régionales. Les gens doivent détaguer sous peine d'amende; le détaguage de façades est gratuit.

À la fin de ce fascicule vous découvrirez des informations plus concrètes sur le ramassage des déchets dans la commune.



Services Recette et Comptabilité

Échevinat de M. Olivier de Clippele

En deux mots

Les Services Recette et Comptabilité de la Direction des Finances établissent les budgets et les comptes annuels. Ils gèrent les comptes financiers, les salaires, le paiement des factures, les impôts communaux et procèdent à la perception des recettes et poursuite des créances.

A votre service

- Renseignements sur les services prestés: facturation communale et recouvrement fiscal.
- Renseignements sur les paiements des repas scolaires, crèches, prégarceries, prestations police, loyers (logements communaux), parking Tulipe, ...

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h
Les après-midi, sur rendez-vous.

Où?

Chaussée d'Ixelles, 187
Recette: 1^{er} étage - Comptabilité: 2^e étage
Tél. 02 515 62 01 • Fax: 02 515 62 63
Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Service Rénovation urbaine - Mobilité

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le service de la Rénovation urbaine et de la Mobilité vous écoute, vous informe et vous conseille sur de nombreux aspects du «mieux vivre» dans les quartiers.

A votre service

- Suivi de projets de développement urbain.
- Coordination de projets transversaux de revitalisation urbaine: Contrats de quartier Blyckaerts, Malibran, Sceptre,...

- Lutte contre l'insalubrité des logements: visites de logements, interdictions de location, arrêtés du bourgmestre,...
- Coordination logement.
- Gestion de la mobilité, du plan de stationnement et des plans de déplacements.
- Demandes d'occupation de la voie publique: aires de chantiers, pose de conteneur, déménagements, livraisons, stationnement liés aux événements, etc.

Où?

Occupation temporaire de la voie publique

Rue du Viaduc, 20 - 1050 Ixelles
Permanences: Tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h
Tél. 02 515 67 50 • Fax. 02 515 67 55
Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Rénovation urbaine, contrats de quartier, logement insalubres, coordination logement, mobilité

Rue du Viaduc, 133 - 1050 Ixelles
Secrétariat général
Tél. 02 643 59 91 • Fax. 02 643 59 84

Informations

Tél. 02 643 59 82
Accès: Bus 38, 95 - Arrêts Blyckaerts / Parnasse • Bus 80, 34 - Arrêt Museum

Logements insalubres

Permanences: le mercredi de 9h à 11h30
Tél. 02 643 59 92

Service des Repas

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Au sein du Service des Affaires sociales, le Service des Repas organise les repas communaux dans différents restaurants situés sur le territoire de la commune.

A votre service

- Resto-clubs (restaurants communaux sociaux pour tout public ixellois et invités)
- Repas à domicile (pour les personnes à revenus modestes isolées et/ou handicapées)
- Repas scolaires (dans les écoles communales)
- Location de salle

A votre disposition

> sur rendez-vous.

Du lundi au jeudi: 8h30>12h - 14h>16h

Vendredi: 8h30>12h - 14h>15h

Où?

Rue de la Crèche,6

(3^e étage - bureaux 308/309/320) - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 60 53 • Fax 02 515 60 40

Courriel: affaires.socials@ixelles.be

Accès: Bus 71,54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

Possibilité de tarifs adaptés en fonction de la situation personnelle de chacun: se renseigner auprès du Service social.

Resto-Clubs

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Au sein du Service des Affaires sociales, les cinq Resto-Clubs communaux proposent à tous les Ixellois et à leurs invités des repas de qualité dans une ambiance conviviale, à des tarifs adaptés.

A votre service

- Plats du jour (à réserver au plus tard la veille) et plats d'appoint (à réserver au plus tard le jour-même avant 10h00)
- Au Resto Malibran, un "salad bar" est également disponible.
- Activités récréatives par le service animation, les après-midis

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 11h30>14h

Les repas sont servis jusqu'à 13h30.

Où?

Resto-club Denise Yvon

Rue du Sceptre 39 - 1050 Ixelles • Tél. 02 515 60 49

Accès: Bus 38,95,59,60

Resto-club Villa Mathine

Rue du Bourgmestre 13 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 60 67 - 02 515 60 52

Accès: Bus 71

Resto-club Malibran

Rue du Viaduc 8 - 1050 Ixelles • Tél. 02 515 60 29

Accès: Bus 71,54

Resto-club Tenbosch

Rue de l'Aqueduc 163 - 1050 Ixelles • Tél. 02 515 60 66

Accès: Bus 54,60 - Tram 81,94

Resto-club Boondaël

Chaussée de Boondaël 482 - 1050 Ixelles • Tél. 02 515 60 21

Accès: Bus 71,95

Bon à savoir

Possibilité de tarifs adaptés en fonction de la situation personnelle de chacun: se renseigner auprès du Service social.

Centre de Santé

Échevinat de Mme Marinette De Cloedt

En deux mots

Le Service Santé organise la promotion de la santé dans les écoles communales (PSE) ainsi qu'un service de vaccination. Il organise un don de sang 3 fois par an.

A votre service

- Promotion de la santé à l'école: bilan de santé, prophylaxie des maladies transmissibles, projet santé.
- Mise à jour des vaccinations: Diphtérie - Tétanos - Polio - Rougeole - Rubéole - Oreillons: à partir de 5 ans.

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h>16h30

Vaccinations: mercredi de 14 à 16h

Pendant les congés scolaires: sur rendez-vous.

Où?

Rue de la Crèche, 6 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 70 06 • Fax: 02 515 70 77

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

- Le Centre de Santé offre gratuitement la mise à jour des vaccinations recommandées pour les élèves. Tous les mercredis de 14 à 16h durant l'année scolaire; sur rendez-vous pendant les congés scolaires.
- La vaccination antipoliomyélitique: la personne qui a la garde de l'enfant doit le faire vacciner avant l'âge de 18 mois. Le certificat original du médecin doit être rentré dans les quinze jours au service de l'Etat Civil avec présentation du certificat de déclaration de naissance de l'enfant et du livret de mariage des parents, s'il y a lieu.
- Don de sang 3 fois par an.

Service Social

Échevinat de M. Yves de Jonghe d'Ardoye d'Erp

En deux mots

Au sein du service des Affaires sociales, le service Social est accessible à tout ixellois en difficulté qui souhaite obtenir un renseignement, un conseil, une aide dans diverses démarches à caractère social.

A votre service

- Pensions, allocations pour personnes handicapées (assistance dans les démarches).
- Allocations communales: taxis, eau, télédistribution, énergie.
- Tarif préférentiel dans les resto-clubs.
- Interventions dans les repas et activités scolaires.
- Téléassistance.
- Repas à domicile.

A votre disposition

> sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi 8h30>12h - 14h>16h

Où?

Rue de la Crèche, 6

(3^e étage - bureaux 302/303/304/305) - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 60 59

Fax: 02 515 60 40

Courriel: affaires sociales@ixelles.be

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

- Visites à domicile sur demande.
- Brochure disponible sur simple demande et téléchargeable sur internet (www.ixelles.be/publications).

Service des Sports

Échevinat de Mme Dominique Dufourny

En deux mots

Le Service organise de nombreuses activités sportives et renseigne tous les publics sur ces activités ainsi que sur celles qui sont menées par les clubs. Octroi des chèques sport et de «Sport pour tous».

A votre service

- Stade: activités sportives pour jeunes (4 à 16 ans) les mercredis après-midi (basketball, football, judo, multisports, natation, tennis, hockey, kin-ball, athlétisme).
- Stages sportifs durant les vacances scolaires en partenariat avec les Clubs sportifs ixellois.
- Activités sportives pour adultes et seniors.
- Réservation des terrains de tennis et des Infrastructures du Centre sportif ixellois «Albert Demuyter»
- Piscine: activités sportives pour seniors, organisation de cours de natation individuels pour enfants et adultes (sur rendez-vous), cours d'aquagym.

A votre disposition

Stade:

Lundi: 14h>16h • Mardi, jeudi et vendredi: 8h30>12h - 14h>16h30
Mercredi: 8h30>12h30 - 14h>16h • Samedi: 10h>13h

Piscine:

Lundi: 8h>21h • Du mardi au dimanche: 8h>18h

Où?

Stade Communal

Rue Volta, 18 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 69 22 - 02 515 69 14 • Fax 02 515 69 19

Courriel: csi.asbl@gmail.com • <http://sports.ixelles.be>

Accès: Bus 95 et 96 - Arrêt Relais, Bus 71 - Arrêt Cimetière d'Ixelles

Piscine communale

Rue de la Natation, 10 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 69 30 - 02 515 69 31 • Fax 02 515 69 35

Courriel: piscine.ixelles@brutele.be

Accès: Bus 59 - Arrêt Natation, Bus 71 - Arrêt Flagey, Bus 95 et 96 - Arrêt place Blyckaert

Service des Taxes

Échevinat de M. Olivier de Clippele

En deux mots

Le Service des Taxes répond à vos questions concernant les taxes et les redevances applicables sur le territoire de la commune. Ses bureaux sont également ouverts pour vous guider dans les démarches administratives à accomplir en matière de taxes et de redevances.

A votre service

- Il existe plus d'une vingtaine de taxes et redevances applicables à Ixelles: taxes sur les résidences non principales, sur les locations meublées, sur les immeubles abandonnés, sur les surfaces de bureaux, taxes sur les enseignes et dispositifs publicitaires, taxes sur les emplacements de stationnement, sur l'occupation temporaire de la voie publique, sur les émetteurs ou relais de communication, sur les spectacles et divertissements, etc.
- La liste complète des règlements taxes et redevances est disponible au Service des Taxes, au Service de l'Information et sur internet:
www.ixelles.be/site/fr/01officiel/commune/taxes.htm

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h>12h - 14h>16h

Où?

Chaussée d'Ixelles, 187 - 1050 Ixelles (rez-de-chaussée)

Tél. 02 515 62 48 • Fax 02 515 62 73

Courriel: taxes@ixelles.be

Accès: Bus 71, 54 - Arrêt Fernand Cocq

Bon à savoir

Pour les questions relatives à la déclaration d'impôts, adressez-vous au Service Public Fédéral des Finances: 02 577 05 30. Vous pouvez remplir votre déclaration en ligne sur le site internet: www.taxonweb.be

Service de Technoprévention

Échevinat de M. Willy Decourty

En deux mots

Le service conseille les habitants sur les mesures technopréventives pour éviter les cambriolages. Il organise des visites à domicile de conseillers en technoprévention pour analyser les faiblesses spécifiques des lieux visités et proposer des moyens de les renforcer.

A votre service

- Visite gratuite à domicile
- Informations pratiques pour lutter contre le vol à l'étalage, le vol de véhicules, de vélos, arrachage de sac, etc.
- Séances d'informations
- Actions de prévention

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h30 - 14h>17h

Où?

Rue Gray 221 - 1050 Ixelles • Tél. 02 643 65 56 • Fax 02 643 65 76
Courriel: technopreventionxl@hotmail.com

Service des Travaux Publics

Échevinat de M. Pierre Lardot

En deux mots

Le Service des Travaux publics s'occupe principalement de la remise en état des revêtements en asphalte, des trottoirs, des marquages au sol et de l'entretien des plantations. Il est également chargé de l'entretien des bâtiments, de l'éclairage public et de la signalisation routière. Enfin, il gère le parc immobilier de la Commune et se soucie de la construction et de la rénovation des patrimoines public (et privé).

A votre service

- Revêtements, marquages au sol, trottoirs, égouts, mobilier urbain, plantations...
- Éclairage public et signalisation
- Autorisations pour les poses de conduites en voirie (eau, gaz, électricité...)

A votre disposition

Service des Travaux Publics et Propriétés Communales

Chaussée d'Ixelles, 187 (1^{er} étage) - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 00 - 02 515 63 02

Revêtements - Plantations

Chaussée d'Ixelles, 187 (1^{er} étage) - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 63 - Fax 02 515 63 02

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h
Revêtements asphaltiques, marquages routiers, trottoirs, égouts, plantations, mobilier urbain, autorisations de pose de conduites en voirie des sociétés concessionnaires (eau, gaz, électricité, ...)

Technique des bâtiments et mobilier de voirie

Rue des Champs Elysées, 4a - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 63 - Fax 02 515 63 02

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h
Signalement au service de toute déféctuosité relative à l'éclairage public et à la signalisation.

Architecture

Chaussée d'Ixelles, 168 (2^e étage) - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 63 - Fax 02 515 63 48

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h et sur rendez-vous.

Construction, embellissement, intervention sur le bâti des immeubles relevant du domaine public et du patrimoine privé de la Commune.

Propriétés communales

Chaussée d'Ixelles, 168 (2^e étage) - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 58 - Fax 02 515 63 56

Ouvert les mardis et jeudis de 9h à 12h et sur rendez-vous.

Parking Tulipe

Rue de la Tulipe, 41 - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 85 - Fax 02 515 63 97

Expulsion

Chaussée d'Ixelles, 168 (1^{er} étage) - 1050 Bruxelles
Tél. 02 515 63 03 - Fax 02 515 63 02

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h

Services de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Patrimoine

Échevinat de Mme Nathalie Gilson

En deux mots

Les Services de l'Urbanisme, de l'Environnement et du Patrimoine gèrent tout ce qui est lié aux bâtiments, aux espaces publics et à l'aménagement du territoire communal: permis, plans, règlements, primes, contrôle des travaux,...

A votre service

- Permis et certificats d'urbanisme
- Permis, certificats d'environnement et déclarations
- Permis de lotir
- Enquêtes publiques et Commission de concertation
- Renseignements urbanistiques
- Contrôle des travaux, gestion des plaintes et des infractions
- Primes communales (rénovation d'habitations; mesures d'économie d'énergie; système de récupération d'eau de pluie dans les habitations; petit patrimoine)
- Recommandations sur le patrimoine

A votre disposition

Urbanisme, Environnement et Contrôle des travaux:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h30>12h

Pour les enquêtes publiques:

également sur rendez-vous le jeudi de 14h à 20h.

Aménagement du Territoire, Patrimoine et Eco-Conseil:

sur rendez-vous.

Où?

Chaussée d'Ixelles, 168A (2^e étage) -1050 Bruxelles

Urbanisme: 02 515 67 77

Contrôle des travaux: 02 515 67 34

Environnement: 02 515 67 32

Aménagement du territoire: 02 515 67 77

Patrimoine: 02 515 67 41

Primes communales: 02 515 67 09

Fax: 02 515 67 66

Courriel: urbanisme@ixelles.be - environnement@ixelles.be

Accès: Bus 54 et 71 - Arrêt Fernand Cocq

Service de la Vie de quartier

Échevinat de M. Pascal Dufour

En deux mots

Le Service de la Vie de Quartier initie et soutient les démarches participatives des citoyens, des associations et des comités de quartier. Il permet également de définir les modalités de soutien de la part des autorités communales.

A votre service

Aide à l'organisation des fêtes de quartier comme «rues citoyennes», «rues enfants admis», «Matongé en fête»,...

N'hésitez pas à soumettre vos projets.

A votre disposition

Du lundi au vendredi: 8h30>12h30 - 14h>17h

Où?

Rue Souveraine, 38 - 1050 Ixelles

Tél. 02 515 64 75 • Fax 02 515 64 78

Accès: Bus 71



Propreté

Pour tout savoir sur la propreté publique, sur...

- le tri des déchets (sacs blancs, sacs bleus, sacs verts),
- les bulles à verre
- les encombrants
- les canisites
- les encombrants
- la déchetterie
- les tags
- les sanctions prévues par le Règlement général de police

Une brochure d'information est à votre disposition

au Service de l'Information

et sur le site de la Commune (www.ixelles.be/brochures).

Mais si vous êtes pressés, voici comment savoir à quel moment on viendra ramasser vos sacs...

Les jours de collectes des déchets ménagers sur le territoire d'Ixelles sont les mercredi et samedi matin, sauf pour les rues suivantes:

Mardi et vendredi matin:

rue des Artisans	rue du Gerموir
rue du Brochet	rue de la Natation
rue du Château	rue Auguste Rodin (1, 2-6)
rue des Deux Ponts	rue de Theux
rue Louis Ernotte	rue du Vivier

Mardi et vendredi soir:

Rue du Bailli	Rue Malibran
Avenue Brugmann	Avenue Marnix
Place Fernand Cocq	Rue Montoyer
Rue Defacqz	Rue de la Paix
Square de Meeus	Rue Saint Boniface
Place Flagey (1-13)	Rue Ernest Solvay
Rue Francart	Place Stéphanie
Chaussée d'Ixelles	Rue du Tabellion (2-18)
Rue Lesbroussart	Avenue de la Toison d'Or
Rue Longue-Vie (1-19) (2-20)	Parvis de la Trinité
Avenue Louise	Chaussée de Vleurgat
Rue du Luxembourg (plus la place)	Chaussée de Wavre (1-181) (2-206)

Mercredi et samedi soir:

Place Blyckaerts
Rue du Châtelain (plus la Place)
Avenue du Congo
Avenue de la Couronne
Avenue Armand Fraiteur
Boulevard Général Jacques
Place Leemans
Avenue Molière
Rue du Page
Boulevard de la Plaine

Les sacs bleus et jaunes sont collectés

le premier jour de collecte:

collecte des mercredi et samedi:

les sacs de couleur sont ramassés le mercredi ;

collecte des mardi et vendredi:

les sacs de couleur sont ramassés le mardi.





Édition Juin 2010

À l'initiative de Willy Decourty, Bourgmestre,
et des membres du Collège des Bourgmestre et Échevins d'Ixelles

Conception et mise en pages: Service de l'Information.

Illustrations: les participants au Concours Photo communal.

Tous droits réservés : Commune d'Ixelles



Plan

disponible au service de l'Information
Chaussée d'Ixelles 227a



www.ixelles.be